FRONT DÉMOCRATIQUE

PRÉSENTÉ PAR LE

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

TITULAIRE



Georges HIRSCH

Ingénieur. Conseiller municipal de Paris. Conseiller général de la Seine. Chevalier de la Légion d'honneur. Médaille de la Résistance. Officier des Arts et Lettres. Président de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts. Administrateur général honoraire de la Réunion des Théâtres Nationaux. Ancien combattant Commandeur de nombreux ordres étrangers.

Suppléant



Maurice ROSSI

Commerçant. Officier de la Légion d'honneur. Rosette de la Résistance

Electrices, Electeurs du Xe arrondissement
vous connaissez tous

GEORGES HIRSCH

depuis 27 années vous l'avez élu et réélu.
Parce qu'il n'a jamais failli dans la défense de vos intérêts,
Parce qu'il fut le rénovateur du quartier Saint-Louis,
Parce qu'il fut le promoteur du Conservatoire du Xe,
Parce que vous savez son activité et ses réussites locales,
Parce que, succédant à Arthur Groussier, il a continué son œuvre.

Pour la première fois, et pour défendre la République menacée, Georges HIRSCH a accepté d'être candidat à l'Assemblée Nationale.

vous l'élirez

Il occupera grâce à vos suffrages le siège de député du Xe en remplacement de M. Lepidi, député sortant, qui retournera ainsi à son néant APRES AVOIR ETE PENDANT QUATRE ANS LE COMPLICE DE LA POLITIQUE QUI A FRAPPE.

LES ANCIENS COMBATTANTS (premières victimes) par la suppression de leur pension.
LES FEMMES, par leur exclusion totale du groupe parlementaire de l'U.N.R. qui comptait 240 députés.
LES VIEILLARDS, par le détournement par l'Etat du produit (200 milliards) de la vignette créée à leur bénéfice par Ramadier (socialiste).
LES JEUNES, par la carence de l'Etat en matière de locaux scolaires, de constructions HLM, de stades et de maison de jeunes.
LES ASSURES SOCIAUX, par la tentative de réduction massive des prestations maladie.
LES TRAVAILLEURS, par la hausse du coût de la vie non compensée par la hausse des salaires.
LES COMMERÇANTS, par la hausse des patentes.
LES FONCTIONNAIRES, par la dévalorisation de leur situation qui rend à présent le recrutement impossible.
LES CONTRIBUABLES PARISIENS, par la création du District de la Région Parisienne dont le budget de 17 milliards en 1962 (alimenté par les parisiens) a servi à l'entretien des chemins forestiers.
LES MAGISTRATS, par la suppression des garanties précédemment attachées à leur fonction.
LES AVEUGLES ET GRANDS INVALIDES, par l'indifférence après des promesses solennelles.
L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, par l'instauration d'un pouvoir discrétionnaire qui pourrait demain menacer l'existence du syndicalisme, nos libertés et la paix.
NOS FINANCES, par la création de la Force de Frappe et les réceptions somptueuses.
LA PAIX, par les attaques contre l'O.T.A.N. - l'O.N.U. et contre la construction de l'Europe.
LA MORALE, par le mensonge qui voudrait attribuer à l'U.N.R. les grandes réalisations économiques de ses prédécesseurs qui ont créé l'Euratom, l'O.C.E., le Marché Commun, créations qui sont à la base de l'expansion française.

ELECTRICES, ELECTEURS du Xe arrondissement,
après les expériences que vous avez faites du R.P.F. grand responsable de l'instabilité de la IVe République et père de l'U.N.R. qui mène la France à l'isolement et à la dictature,
VOUS NE VOUS TROMPEREZ PAS CETTE FOIS
en votant pour le FRONT DEMOCRATIQUE,
en votant pour un grand citoyen dont la personnalité est mondiale.

POUR LA DEMOCRATIE,
POUR LA JUSTICE SOCIALE,
POUR UNE REPUBLIQUE FORTE ET PACIFIQUE,

Votez GEORGES HIRSCH

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. — 59-61, rue La Fayette, PARIS (9e)

— UN PROGRAMME
— UN GOUVERNEMENT
— UNE LÉGISLATURE

Le 18 Novembre, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée.
— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre partie a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le PARTI SOCIALISTE fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

EQUILIBRE DES POUVOIRS : le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

OBJECTIVITE DE L'INFORMATION : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIE AU PLAN ECONOMIQUE : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc...) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CREDITS POUR LA JEUNESSE : éducation physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPEENNE : Création d'une Europe politique unie.

PRESENCE ACTIVE DE LA FRANCE aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL entre les membres de la coalisation, de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Les Candidats du FRONT DÉMOCRATIQUE

présentés par le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.